

Procès-verbal de l'Assemblée communale extraordinaire du lundi 1er février 2021 à 20h00

Président : M. Didier Torti
 Secrétaire : M. Vincent Chételat, secrétaire communal

Cette assemblée a été convoquée par publication dans le Journal Officiel n° 2 du jeudi 21 janvier 2021 et par circulaire tout-ménages.

Les membres du Conseil communal sont tous présents. Trente-cinq citoyennes et citoyens sont venus assister aux débats. Monsieur le président salue la présence de Madame Sabia Fleury, directrice du cercle scolaire du Haut-Plateau et de Monsieur Thierry Bédard, journaliste au Quotidien Jurassien.

Monsieur le président donne ensuite lecture de l'ordre du jour publié sur la convocation :

1. Information sur le projet de convention de cercle scolaire avec la commune mixte de Develier

Monsieur le président rappelle l'importance du projet et indique que tout le monde pourra s'exprimer. Toutefois, il souhaite que les débats se déroulent de la meilleure manière.

1. Information sur le projet de convention de cercle scolaire avec la Commune mixte de Develier

Monsieur le président passe la parole à Monsieur Michel Eggenschwiler, maire, pour l'introduction de ce projet.

« Je vous salue également toutes et tous au nom des Autorités. Je salue la presse et je vous remercie de participer à cette séance d'information concernant le projet de cercle scolaire que nous prévoyons de mettre sur pied avec notre commune voisine Develier.

Avant d'entrer dans le vif du sujet et de répondre aux multiples questions que vous ne manquerez pas de poser, il paraît utile, voire indispensable, de vous apporter un certain nombre de précisions au sujet de l'organisation scolaire. Je tiens également, sans empiéter sur la présentation qui vous sera faite tout à l'heure, à clarifier la position de votre exécutif. La genèse du délicat sujet de l'école, qui soulève toujours une grande émotion, prend sa source en ce qui concerne Bourrignon dans les années 1990-2000, période à laquelle de grands débats et une ambiance historique avaient animé notre village. À l'époque, l'option de construire une classe supplémentaire avait été choisie et le nombre d'élèves avait permis de maintenir une situation stable pour une dizaine d'années.

Par la suite, une situation transitoire avait permis de maintenir uniquement notre classe d'école enfantine pendant deux ans en dispatchant, si je peux me permettre ce terme, les autres élèves vers d'autres communes. Depuis 2009, un cercle scolaire est en place regroupant les trois communes de Bourrignon, Pleigne et Mettembert.

En 2015-2016, un projet de regroupement des 12 communes de la ceinture delémontaine a été élaboré en tenant compte des projections démographiques, des mouvements prévisibles des populations, du vieillissement des dites populations et, par conséquent, de la projection du nombre d'élèves dans les localités. La localisation de l'enseignement et son organisation avait fait l'objet d'une étude sérieuse et complète de la part de toutes les communes concernées y compris Pleigne et Mettembert qui étaient plutôt favorables à ses conclusions. Cette étude prévoyait les cercles suivants :

- Develier-Bourrignon d'une part et
- Ederswiler, Mettembert, Movelier, Pleigne et Soyhières d'autre part.

Cette étude tenait compte également de la situation géographique et de la desserte ou non des localités par une ligne de transports publics. Il était également souhaitable que des structures d'accueil soient mises en place y compris pour la petite enfance.

En 2016 ont lieu les premières discussions entre les Autorités de Bourrignon et de Develier. Un groupe de travail est constitué pour la création d'un cercle scolaire. En avril 2017, une séance d'information est mise sur pied pour les parents d'élèves et un sondage est organisé. En décembre 2018, un avant-projet a été présenté en assemblée communale. En février 2019, un groupe de travail ad hoc a été constitué pour élaborer un projet. Durant 2019-2020, diverses séances de coordination ont été mises sur pied avec le SEN (JU) et les autres communes concernées.

Les Autorités politiques des deux villages ont donc été associées aux multiples démarches avec les autorités scolaires. Conjointement, les Autorités de Pleigne et Mettembert ainsi que les autres communes du Haut-Plateau ont été régulièrement mises au courant de toutes les discussions concernant ce dossier. Les procès-verbaux des multiples séances des maires l'attestent. Les deux communes de Mettembert et de Pleigne ont été entendues par le Service de l'enseignement (SEN) et nous avons répondu à chaque invitation de leur part.

Le projet de fusion des deux communes de Develier-Bourrignon a lui aussi fait l'objet d'une étude mais bute encore sur des problèmes de planification financière et a été reporté à plus tard. Faisant œuvre de pionniers, les deux communes ont mis sur pied une collaboration administrative qui fonctionne depuis avril 2013 à la satisfaction de tous et apporte à notre commune une indéniable plus-value. Première du genre dans le Canton, elle a été prise en exemple dernièrement par les communes du Haut-Plateau, Pleigne, Movelier et Soyhières, très intéressées de mettre en place une telle structure.

Mettre en commun notre école découle simplement d'une suite logique qui assurera une vision d'avenir stable. C'est ce qu'en pense les Autorités communales de Bourrignon et un bon nombre de parents d'élèves. Develier possède toutes les infrastructures nécessaires et est même en mesure d'en offrir d'autres. Les transports publics organisés à partir de Delémont vers Lucelle offre une possibilité plus qu'intéressante pour transporter les élèves d'école à école. Le temps de parcours est le même qu'actuellement. Les bâtiments scolaires resteront entretenus par le cercle et non à la charge de la Commune. Même s'il est indéniable que notre sortie du cercle scolaire actuel impliquera un certain nombre d'adaptation à Pleigne et Mettembert, une solution satisfaisante pourra sans aucun doute être trouvée selon le SEN et le tableau que brosse l'article du Quotidien Jurassien de ce jour manque singulièrement de réalisme et de précision.

Voilà, Mesdames et Messieurs ce que je désirais préciser afin que le projet de cercle scolaire avec Develier ne s'apparente pas à un caprice de certaines personnes mais reflète les préoccupations actuelles. Vos autorités ont mis tout en œuvre pour rendre et maintenir notre village attractif pour ses habitants voire pour de nouveaux habitants. Depuis 1993, une quinzaine de parcelles a été bâtie et notre PAL nous a permis de définir 2 zones constructibles, restreintes il est vrai et nous comptons depuis l'année 2005 une trentaine d'habitants en moins. Toutes ces considérations doivent nous poser la question suivante :

- *peut-on encore se soucier du maintien absolu de classe dans chaque localité, y compris du Haut-Plateau, ou alors entrevoir l'avenir en maîtrisant nous-même notre destin en se préoccupant du bien-être de nos enfants et en créant un cercle scolaire avec Develier dans un délai raisonnable ?*

Je relaie ce que le président des Assemblées a relevé en début d'assemblée sur la correction et le respect que nous aimerions voir lors de cette séance.

Merci pour votre attention. »

A la suite de cette introduction, Monsieur le président passe la parole à Monsieur Aurélien Frund, membre de la commission scolaire du Haut-Plateau pour la présentation du cercle scolaire du Haut-

Plateau. Ce dernier précise que les informations données se veulent neutres et objectives. Ce cercle scolaire compte actuellement quatre classes :

- 1P-2P et 3P-4P à Pleigne
- 5P-6P à Mettembert
- 7P-8P à Bourrignon.

Les transports sont organisés de la manière suivante :

- organisés depuis plusieurs années avec un «petit bus» muni de ceintures de sécurité et la ligne Car Postal pour Mettembert-Pleigne à 13h13
- départ à 7h40 de Bourrignon pour les élèves de 1P à 6P. Temps de course max. 15 min
- chargement et déchargement en zone sécurisée
- le trajet emprunt la route de la Côte-de-Mai.

Monsieur Aurélien Frund rappelle que les transports du cercle scolaire du Haut-Plateau sont organisés par la commission d'école.

Il passe la parole à Monsieur Christophe Ackermann, président de la commission d'école, pour la suite de la présentation. Ce dernier débute par les bâtiments. Ceux-ci sont fonctionnels. Le bâtiment scolaire de Mettembert, pour la classe 5P-6P, ne possède pas de halle de gymnastique ni de salle de travaux manuels, ce qui implique des déplacements à Pleigne. Au niveau des effectifs, il est constaté une lente baisse démographique. Cette baisse a été compensée par l'arrivée de nouvelles familles en 2020. Pour l'instant, le nombre d'enfants permet de respecter les exigences légales qui se situent à 56 élèves au minimum. Les classes sont à deux niveaux avec un nombre d'élèves variant entre 12 et 18. Selon les prévisions réalisées par la directrice du cercle scolaire du Haut-Plateau, le nombre total d'enfants est le suivant pour les prochaines années :

- 2020-2021 : 62
- 2021-2022 : 59
- 2022-2023 : 59
- 2023-2024 : 59
- 2024-2025 : 55.

Au niveau des enseignants, il y en a 9 dans le cercle scolaire, dont une directrice et 1 enseignant de soutien. Il est à noter que le corps enseignant est pleinement satisfait de la situation actuelle.

Le cercle scolaire en place permet des échanges entre les familles du Haut-Plateau lors des activités scolaires et extra-scolaires. Actuellement, l'accueil extra-scolaire est assuré par deux mamans de jour à Bourrignon.

Monsieur Aurélien Frund passe ensuite à la présentation du projet de cercle scolaire avec Develier. Il informe les personnes présentes que l'étude de ce projet a débuté à la suite d'une demande des parents d'élèves de Bourrignon. Les éléments suivants ont été mis en avant :

- forte demande pour des classes à un degré
- avis partagé sur le maintien d'une classe au village
- inquiétude pour le transport des 1P-2P
- intérêt manifeste pour rejoindre Develier
- proposer une votation assez rapidement.

Il présente ensuite les infrastructures de Develier qui répondent pleinement aux besoins de la formation des écoliers.

Au sujet des transports, il est rapporté que ces transports seront assurés, dans la mesure du possible, par Carpostal. Des contacts ont déjà été pris avec la Section de la mobilité et des transports de la République et Canton du Jura ainsi qu'avec Carpostal pour l'organisation de ces transports. A la suite du

nouveau contrat passé avec Carpostal, il est mentionné que tous les véhicules seront équipés de ceinture de sécurité. De plus, des mesures d'accompagnement sont possibles pour les petits (parents présents lors des transports, cours de sensibilisation donné par Carpostal). Ces transports sont gratuits pour les moins de 6 ans. Les arrêts postaux pourront être modifiés en lien avec le projet de traversée du village.

Monsieur Christophe Ackermann reprend la présentation avec les effectifs. Pour Develier également, il est constaté une lente baisse démographique. Les classes sont à un niveau, sauf pour les 1P-2P. Le nombre d'élèves par classe varie entre 13 et 20. Quatorze enseignants pratiquent à Develier, dont un directeur, une médiatrice et un enseignant de soutien. Une large offre d'activités extra-scolaires est proposée.

L'Unité d'accueil pour écoliers « La Récré » est à disposition pour la garde d'enfants, dans la mesure des possibilités. Il est également mentionné que les Autorités communales de Develier sont actuellement en réflexion pour la création d'une crèche. Au niveau social, l'adhésion à ce cercle permet d'élargir le cercle de camarade en vue de la continuation du cursus scolaire au Collège de Delémont. Enfin, il est mentionné que les enfants de Bourrignon ont déjà fréquenté l'école de Develier entre 1991 et 2001.

Monsieur Joseph Girardin, conseiller communal, présente la convention du cercle scolaire Bourrignon - Develier. Celle-ci a été acceptée par le Service de l'enseignement et les conseils communaux de Develier et Bourrignon. Elle est actuellement déposée publiquement 20 jours avant et 20 jours après l'Assemblée communale du 8 février 2021. Monsieur Joseph Girardin donne lecture de la convention.

Madame Sabia Fleury, directrice du cercle scolaire du Haut-Plateau est présente à cette Assemblée pour représenter les enseignants. Cela fait une année et demie qu'elle est présidente et remercie les Autorités communales pour avoir pu participer à toutes les séances de travail en lien avec ce projet. Les enseignants du cercle scolaire du Haut-Plateau souhaitent garder la situation actuelle et ont fait parvenir une lettre aux parents, aux Autorités communales et aux membres de la commission d'école. Elle en donne lecture :

« Chers parents,

Tout bientôt, vous allez voter en assemblée communale un point concernant l'avenir du cercle scolaire du Haut-Plateau. Ce vote aura un impact crucial sur le futur de nos écoles, de notre cercle scolaire et de nos communes. C'est pourquoi nous avons décidé de vous transmettre nos impressions sur la situation, en espérant que notre prise de position sera entendue par la majorité.

Actuellement, nous évoluons dans un cercle scolaire soudé, dynamique et bienveillant. Les enfants s'y sentent bien, les enseignants également. Cependant, une certaine inquiétude s'est emparée de nous tous en apprenant que les autorités communales de Bourrignon souhaitent quitter le CS Haut-Plateau rapidement.

Nous ne comprenons pas cet empressement à vouloir sortir du cercle alors qu'il est encore possible de le maintenir pour les prochaines années à venir. Le tableau suivant¹ reprend les chiffres des enfants scolarisés dans les 3 communes (il faut garder en tête que pour 2024-2025, des naissances peuvent encore venir). L'effectif minimum pour garder un cercle scolaire étant de 56 élèves.

| Prévisions | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 |
|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 3 communes | 59 élèves | 59 élèves | 59 élèves | 55 élèves |

Nous pouvons également constater que les familles aiment de plus en plus venir s'établir dans les villages de périphérie (plusieurs familles nous ont rejoints cette année et de nouvelles zones à bâtir verront bientôt le jour sur Pleigne afin d'en accueillir d'autres).

Le cercle scolaire du Haut-Plateau fournit de nombreux avantages:

- *Des effectifs de classe permettant de garantir un suivi pédagogique optimal pour chaque enfant. Le cadre est bienveillant et ciblé (des adaptations se font pour chacun au besoin);*
- *Un corps enseignant motivé, disponible et proche des familles, qu'il connaît bien grâce aux années d'expérience et aux activités partagées ensemble ;*
- *Des groupes de classe soudés avec tous les élèves intégrés (les enfants se côtoyant de la 1 P à la 8P) offrant une bonne cohésion entre les trois villages;*
- *Des locaux agréables avec un cadre extérieur exceptionnel dans les trois écoles (places de jeux sécurisées et espaces verts) ;*
- *Des transports organisés spécifiquement pour le cadre scolaire² avec ceintures de sécurité. Les enfants sont pris en charge et déposés en toute sécurité devant les écoles par une conductrice de bus connaissant chaque enfant. Le temps de parcours n'excède pas 15 minutes;*
- *Une APE (Association de Parents d'Élèves) et une CE (Commission d'École) investies, proposant des activités pour les enfants du cercle scolaire (Saint-Nicolas, le mois des pommes, accompagnement dans les activités extrascolaires ...).*

C'est un bien précieux que nous possédons actuellement. Préservons-le et choyons-le le plus longtemps possible. Vos enfants ont la chance d'évoluer dans un cadre qui se raréfie étant donné la tendance à tout centraliser, amenant à un plus grand nombre d'élèves par classe. Alors profitons de nos écoles, car comme on le dit souvent : un village sans école est un village sans âme. Séparer le cercle scolaire du Haut-Plateau amènerait inexorablement à la fermeture de certaines écoles dans un avenir proche. Nous désirons de tout cœur que le cercle scolaire actuel soit maintenu et vous remercions, chers parents, d'avoir pris le temps de lire notre texte.

En espérant que cette lettre vous donne l'envie de continuer ensemble, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

LA DIRECTION ET LE CORPS ENSEIGNANT DU CSHP »

Madame Sabia Fleury indique qu'il est difficile de se projeter dans l'avenir mais ce courrier est un courrier du cœur. Il faut profiter de ce cercle scolaire pendant qu'il existe. Le niveau des effectifs, bien qu'ils évoluent entre 54 et 62 élèves, peut être considéré comme stable. Selon elle, le travail pédagogique avec des classes à deux niveaux est également fortement apprécié.

Monsieur Didier Torti demande si le Service de l'enseignement a un avis sur cette création de cercle. Selon ce service, c'est une décision des Autorités communales et il n'y a pas d'avis formel.

Monsieur SI se permet les remarques suivantes : le cercle scolaire Bourrignon – Develier est tributaire de la viabilité de la ligne Develier – Bourrignon. De plus, il relève qu'actuellement la sécurité n'est pas assurée. Selon lui, la situation actuelle au niveau des transports offre de meilleures prestations et selon lui, il y a trop d'inconnu avec les transports publics. Monsieur Aurélien Frund précise que les transports sont de la compétence de la commission d'école. Si ces transports ne pouvaient pas être assurés par Carpostal, ils le seront par un minibus. Il relève que des contacts ont été pris avec Carpostal. Monsieur SI demande si la surveillance des enfants pourrait être assurée par les Autorités communales si les parents ne pourraient pas le faire. Ceci est encore à préciser.

Monsieur TS, ancien chauffeur Carpostal, précise que la ligne « Develier-Bourrignon » est facilement gérable par le chauffeur.

Madame MS demande si une solution pourrait être trouvée si le bus ne peut pas transiter par l'arrêt « Sur Cré » à Develier (aux abords de l'école). Dans ce cas, c'est à la commission d'école d'organiser ces

transports et de trouver des solutions. Cela pourrait être un accompagnement si les enfants devraient descendre du bus à un autre arrêt à Develier.

Monsieur Christophe Ackermann signale que la consultation pour les horaires de Carpostal débutera ce printemps et les Autorités communales seront attentives afin de répondre à cette consultation avec l'aide de la commission spéciale.

Madame NP demande si une prise en charge est prévue à Develier pour les enfants qui arriveraient en avance par rapport à leur horaire scolaire. Une adaptation des horaires est possible de la part de la direction de Develier.

Madame MS demande s'il ne serait pas possible que l'UAPE prenne en charge les enfants qui auraient un temps d'attente. A voir les possibilités d'accueil de l'UAPE.

Monsieur GH trouve illogique de mettre en place des trajets en minibus sur une ligne desservie par Carpostal. En effet, cela est illogique mais encore une fois, tout sera fait afin de pouvoir utiliser les transports publics.

Madame LG constate qu'il y a de grandes différences d'horaire entre les 1p/2P et 7P/8P. Effectivement il y a des différences et tout sera étudié afin de trouver la meilleure solution.

Madame EB se demande pourquoi on change alors que tout le monde est content de la situation actuelle. Il est rappelé que cette étude a débuté à la suite d'une demande des parents d'élèves. Les Autorités communales ont voulu ainsi se tourner vers l'avenir.

Madame MS demande si les Autorités communales peuvent rappeler les chiffres du sondage qui avait été effectué en 2017. Monsieur Christophe Ackermann indique les principaux chiffres :

- maintien d'une classe à Bourrignon : 7% pour le maintien à tout prix d'une classe à Bourrignon
- un degré par classe : 86% favorable
- transports : publics 28% / privé (mini-bus) 43% / publics et privé 29%

Monsieur CG demande ce qu'il adviendrait si le cercle scolaire du Haut-Plateau devait être dissout. Selon la directrice du Haut-Plateau, les élèves de Bourrignon iraient à Develier, ceux de Pleigne et Mettembert rejoindraient le cercle scolaire de la Réselle.

Monsieur SB, qui vient de s'installer à Bourrignon, mentionne que l'intégration de ses enfants au sein de l'école s'est très bien passée malgré quelques réticences au départ. Il mentionne également que la présence d'une classe d'école est importante pour la vie d'un village et pour son attractivité.

Madame LK demande s'il y aurait une classe à Bourrignon. Pas pour l'instant selon la convention. Madame Sabia Fleury rebondit sur cette question et insiste sur le fait de garder le cercle scolaire tel qu'il est.

Madame LG trouve que le fait d'avoir des effectifs plus petits est plus profitable pour les enfants. Un seul degré à 25 n'est pas top mais 18, c'est mieux. Monsieur Christophe Ackermann rappelle que les classes à un degré à Develier se situe entre 13 et 20 élèves.

Monsieur Christophe Ackermann indique que les Autorités communales ont été proactives dans ce dossier afin d'offrir une solution à long terme.

Monsieur GH signale que le village de Bourrignon perd petit à petit tous ces commerces et activités. Oui c'est le cas, mais c'est un constat général pour toutes les petites communes. Monsieur GH demande s'il est possible de repousser cette décision. Monsieur Joseph Girardin répond que le projet a été bien étudié et que le vote doit se faire.

Monsieur CG indique que la population de Bourrignon a l'opportunité de rejoindre le cercle de Develier et cela de sa propre décision, sans contraintes.

Madame MS rejoint la remarque de Monsieur Claude Girardin. Elle souligne qu'il y a quelques années, on avait dit que si classe fermait, cela serait la fin de la vie au village. Aujourd'hui, il y a toujours une classe d'école mais Bourrignon n'a plus de banque, de poste, de restaurant.

Monsieur Aurélien Frund trouve que l'école n'est pas l'âme du village. La classe actuelle n'a pas amenée d'animation particulière au village ces dernières années.

Monsieur Michel Eggenschwiler, maire, se plaît à remarquer que les débats se déroulent de façon harmonieuse.

Madame LT trouve que la présence d'une classe donne quand même de la vie au village. Pourquoi ne pas garder la situation actuelle encore quelques années ? Madame Nadia Parrat trouve qu'il n'y a pas beaucoup d'interactions entre l'école et la vie du village. Monsieur Christophe Ackermann relève que le but de ce projet est d'offrir la meilleure scolarité possible aux enfants.

Monsieur Aurélien Frund souhaite que la population vote pour le bien des enfants et non pour son propre bien.

Monsieur Didier Torti demande s'il y a encore de la place chez les mamans de jour de Bourrignon. Madame LM, maman de jour, a encore un peu de place mais elle signale que la création d'un cercle scolaire Bourrignon - Develier ne changera rien pour elle, ce que confirme Madame MS, également maman de jour à Bourrignon.

Madame AG trouve que beaucoup d'éléments sont encore flous et les réponses ne sont pas précises. Monsieur Joseph Girardin précise que pour les transports, par exemple, les mesures de sécurité de Carpostal sont identiques sur tout le territoire communal. Mais, effectivement, il y a encore des choses à régler qui ne pourront se faire que s'il y a une décision de l'Assemblée communale. Monsieur Christophe Ackermann précise que le cercle scolaire de la Baroche a un système hybride avec Carpostal et un bus privé. Il précise que beaucoup de choses ont été anticipées. Pour l'UAPE, un sondage a été envoyé aux parents d'enfants de Bourrignon.

Monsieur SB trouve que ce qui est important pour un enfant, c'est de pouvoir évoluer dans un cercle scolaire de petite taille. C'est en tous cas ce que ses enfants ont vécu.

Madame CF constate que tout ne doit pas être parfait dans le cercle scolaire actuel si cette proposition est soumise vote. De plus, elle rappelle que c'est à la suite d'une demande des parents d'élèves que ce projet a été étudié.

Madame MF trouve qu'un petit cercle scolaire ne permet pas une interaction avec les autres classes. Elle trouve que Develier apporterait beaucoup de pour la scolarité des enfants de Bourrignon.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Monsieur le président lève la séance à 22h00, en présence de quarante et une personne, membres de l'Autorité compris. Il rappelle que cette convention pour la création du cercle scolaire Bourrignon – Develier sera soumise au vote lors de l'Assemblée communale du 8 février 2021. Il souhaite une belle fin de soirée à toutes et tous.

Au nom de l'Assemblée communale

Le président :

Didier Torti

le Secrétaire

Vincent Chételat